

COMMUNAUTE EUROPEENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITE

LUXEMBOURG
2, PLACE DE METZ
TEL. 288-31 à 49 (POSTE 5-384)

LUXEMBOURG

9 février 1962

RELEASE:

12 février 1962

3/62

COMMUNIQUE

Réponse de la Haute Autorité à la question écrite No. 73 de M. PEDINI

Objet: Possibilités de l'énergie nucléaire d'être compétitive

Q u e s t i o n :

Dans son bulletin du 15 décembre 1961, l'agence "Europe", résumant les travaux préparatoires à l'avis du Comité économique et social en matière de politique énergétique, a souligné que la section spécialisée nucléaire de ce Comité a mis en évidence: "... la possibilité de l'énergie nucléaire d'être compétitive à très brève échéance, l'écart actuel entre le coût de cette énergie et celui de l'énergie conventionnelle étant de 10 à 30 % ..."

L'auteur de la question estime que cette nouvelle, si elle est fondée, présente une importance particulière et aura indubitablement des effets sur les orientations de la politique énergétique de la Communauté européenne.

Il demande par conséquent sur quelles données est basée l'affirmation reproduite ci-dessus de l'agence en question.

R é p o n s e :

La Commission de la Communauté Européenne de l'Energie Atomique, qui est également destinataire de cette question écrite, apportera dans sa réponse les informations qu'elle possède sur la rentabilité de l'énergie nucléaire comparée à celle des formes traditionnelles d'énergie.

La Haute Autorité prie l'honorable Parlementaire de bien vouloir se reporter à cette réponse.

952/62 f